



Nos réf. : PR/FB-CCh/22-11

Monsieur Jean CASTEX
Premier Ministre
Hôtel de Matignon
57 rue de Varenne
75700 PARIS

Orléans, le 14 janvier 2022

Monsieur le Premier Ministre,

La réalité extrêmement préoccupante de la très grande difficulté d'accès à un médecin pour un nombre croissant des habitants de la Région Centre-Val de Loire nous conduit à porter collectivement vers vous une alerte solennelle et à vous demander une réponse forte et urgente à la hauteur des enjeux humains et sanitaires incontournables auxquels notre région est confrontée.

Le constat est sans appel. Au 1er janvier 2020, 500 000 habitants étaient dans l'incapacité de disposer d'un médecin référent. C'est désormais plus d'un habitant sur cinq qui n'a pas accès à ce droit fondamental d'égal accès à la santé. La présence des médecins généralistes sur les territoires de la Région Centre-Val de Loire est de 97,9 médecins pour 100 000 habitants, quand elle est de 123,8 en moyenne nationale.

Cette réalité ne saurait que s'aggraver en raison des départs massifs à la retraite sur les toutes prochaines années puisque l'âge moyen des médecins en Centre-Val de Loire est de 58 ans quand il est de 56,5 années en moyenne nationale. Les témoignages se multiplient partout en région décrivant des habitants désespérés devant le refus de prise en charge par un médecin avec pour conséquence très fréquente le renoncement aux soins. C'est une véritable situation d'abandon et de désert médical que vit une part très importante et croissante de nos concitoyens.

Ce tableau alarmant caractérise toutes les dimensions de notre système de santé ; la pénurie est partout dans la médecine de ville, libérale ou salariée, dans la médecine hospitalière, dans la médecine générale ou de spécialité.

Les raisons sont multiples mais la première d'entre elles réside dans le nombre extrêmement faible de médecins formés en région Centre-Val de Loire pendant des années, qu'il s'agisse de la formation de base ou de la formation des internes.

La réalité c'est en effet que moins de cent médecins ont été formés annuellement à Tours dans les années 90 quand il en aurait fallu plusieurs centaines. Cette terrible réalité a perduré pendant de longues années sans que les décisions publiques indispensables ne soient prises.

Les habitants en paient les conséquences au prix fort aujourd'hui et quand des évolutions du nombre de médecins formés ont été décidées, elles ont été nettement inférieures pour la région Centre-Val de Loire à la moyenne observée au plan national. Les objectifs d'accroissement prévus par le ministère aujourd'hui encore situent l'augmentation à un niveau bien plus faible en Centre-Val de Loire que dans des régions pourtant sensiblement mieux dotées en nombre de médecins formés.

Le temps des demi-mesures qui a consisté à former quelques étudiants supplémentaires à la faculté de Tours, n'est plus de mise ! Il ne peut répondre à l'ampleur du déficit auquel notre région est confrontée. En effet, avec le départ massif des générations de médecins atteignant l'âge de la retraite, le désert médical s'étend et se durcit.

.../...

Une décision forte s'impose désormais. Nous vous demandons de la prendre de manière urgente.

Ce sont 200 médecins supplémentaires qu'il faut décider de former chaque année en passant de 300 à 500 places pour que la formation en Centre-Val de Loire corresponde au nombre d'habitants de notre région.

C'est l'implantation de la formation sur 2 sites en région, Tours et Orléans, avec la création d'une faculté régionale bi-site et l'universitarisation du CHRO qu'il faut décider. La formation des médecins en Centre val de Loire associera ainsi étroitement et de manière complémentaire le potentiel universitaire et clinique de formation de Tours et celui d'Orléans.

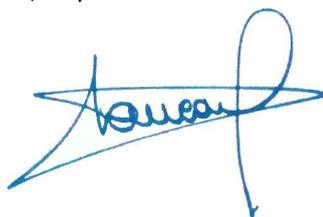
C'est sans délai le déploiement de la formation des internes sur la totalité du territoire régional qu'il faut mettre en œuvre par la mobilisation des hôpitaux d'Orléans, de Bourges, de Châteauroux, de Blois, de Chartres, de Montargis, de Dreux. A cet égard il convient de préciser que les partenaires se sont engagés à financer l'implantation de 20 chefs de clinique répartis sur l'ensemble de ces sites et que dans le même temps les départements et les métropoles et agglomérations ont mis en place des dispositifs pour offrir le meilleur accueil aux médecins en formation.

Votre décision attendue dans l'urgence est donc fondamentale parce que la situation l'exige, comme l'a été celle que vous avez prise récemment s'agissant de la création de la faculté d'odontologie en Centre-Val de Loire.

Afin de partager avec vous cet enjeu majeur nous sollicitons collectivement une rencontre. Il s'agit là d'un sujet de tout premier ordre qui interroge un droit fondamental de nos concitoyens et qui conditionne l'attractivité de nos territoires.

Notre détermination est, Monsieur le Premier Ministre, à la mesure de l'importance de cet enjeu et de l'inquiétude de nos concitoyens. Nous sommes persuadés qu'il est urgent d'agir pour éviter que des situations très graves ne soient à constater.

Nous vous remercions de toute l'attention que vous porterez à cette demande, et nous prions d'agréer, Monsieur le Premier Ministre, l'expression de notre haute considération.



François BONNEAU
Président du Conseil régional Centre-Val de Loire



Eric CHEVEE
Président du CESER Centre-Val de Loire

<u>Signataires parlementaires :</u>	<u>Signataires Présidents de Département :</u>	<u>Signataires Présidents d'agglomération, Métropoles, Maires :</u>
Stéphanie RIST, Députée du Loiret Loïc KERVRAN, Député du Cher Rémi POINTEREAU, Sénateur du Cher, Jean-Pierre SUEUR, Sénateur du Loiret Hugues SAURY, Sénateur du Loiret Daniel GUERET, Sénateur d'Eure-et-Loir Richard RAMOS, Député du Loiret Marie-Pierre RICHER, Sénatrice du Cher Marianne DUBOIS, Députée du Loiret Jean-Pierre DOOR, Député du Loiret Nadia ESSAYAN, Députée du Cher Guillaume KASBARIAN, Député d'Eure-et-Loir François JOLIVET, Député de l'Indre Philippe VIGIER, Député d'Eure-et-Loir François CORMIER-BOULIGEON, Député du Cher Fabienne COLBOC, Députée d'Indre et Loire Sophie METADIER, Députée d'Indre et Loire Frédérique GERBAUD, Sénatrice de l'Indre Chantal DESEYNE, Sénatrice d'Eure et Loir	Marc FLEURET, Président du Département de l'Indre Marc GAUDET, Président du Département du Loiret Jacques FLEURY, Président du Département du Cher Philippe GOUET, Président du Département de Loir-et-Cher Christophe LE DORVEN, Président du Département d'Eure-et-Loir	Irène FELIX, Présidente de Bourges Plus ; Gil AVEROUX, Maire et Président de Châteauroux Métropole ; Serge GROUARD, Maire et Président d'Orléans-Métropole Jean-Pierre Gorges Maire et Président de Chartres Métropole Christophe DEGRUELLE, Président d'Agglopolys, Yann GALUT, Maire de Bourges Marc GRICOURT, Maire de Blois